



Que faire en cas de refus de permis de visite ?

Par **Jenni Bonnaud**, le **18/04/2010** à **15:43**

Bonjour,

Mon copain est incarcéré depuis 5 mois en maison d'arrêt et j'ai donc fait une demande de permis de visite ! Je suis mineure donc j'ai envoyé une autorisation parentale avec ma demande !! Seulement ma demande a été refusé pour motif que je ne contribuerais pas à l'insertion sociale et professionnelle de mon copain !! Je souhaite me paksé avec lui et je voudrait savoir si en étant paksé le préfet est en droit de refusé un permis de visite ?
Merci de m'aider je suis désespéré !!